



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Hausse des prix des carburants

Question au Gouvernement n° 4785

### Texte de la question

#### HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

**M. le président.** La parole est à M. Vincent Descoeur.

**M. Vincent Descoeur.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

De semaine en semaine, l'inquiétude de nos concitoyens s'accroît : ils sont de plus en plus nombreux à ne pouvoir faire face à la hausse vertigineuse des prix des carburants et combustibles. Je vous avais interpellé à ce sujet au mois d'octobre, alors que le litre de gazole atteignait 1,53 euro, un record à l'époque : il coûte aujourd'hui 1,71 euro ! De surcroît, comme je ne cesse de le répéter, cette moyenne recouvre une terrible disparité géographique : dans beaucoup de stations-service du Cantal, dont Jean-Yves Bony et moi sommes les élus au sein de l'Assemblée, le litre dépasse 1,80 euro !

**M. Jean-Yves Bony.** Eh oui !

**M. Vincent Descoeur.** Dans ce contexte toujours plus anxiogène,...

**Un député du groupe LR .** Rends l'argent, Castex !

**M. Vincent Descoeur.** ...le chèque inflation et le relèvement du barème kilométrique ne suffisent pas à enrayer l'érosion du pouvoir d'achat des ménages qui n'ont d'autre choix que d'utiliser chaque jour leur véhicule pour se rendre au travail, surtout ceux qui, non contents d'habiter en zone rurale ou en montagne, se chauffent au fioul domestique – dont le prix bat également des records : 1,16 euro le litre contre 78 centimes en février dernier, soit 48 % en douze mois. Pour 1 000 litres, il en résulte une augmentation de 380 euros ! Vous comprendrez que ces oubliés, car vous n'avez annoncé de mesures que pour les tarifs de l'électricité et du gaz, peinent à se reconnaître dans vos discours sur l'augmentation du pouvoir d'achat.

Ma question est simple : compte tenu de ces tensions, allez-vous enfin vous résoudre, après l'avoir augmentée de 3 800 millions au début du quinquennat, à diminuer la taxation des carburants avant que le prix du litre à la pompe ne franchisse le seuil des 2 euros ? (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

**Un député du groupe LR .** Et des taxes !

**M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics.** Élu en Ardèche, où j'ai toujours habité, je me trouve particulièrement au fait des difficultés de ceux qui pour aller travailler, pour vivre, n'ont pas d'autre moyen

de locomotion que leur véhicule.

**Un député du groupe LR** . Qu'avez-vous fait ?

**M. Olivier Dussopt**, *ministre délégué*. Qu'avons-nous fait face à la hausse du prix des carburants et plus généralement de l'énergie ? Vous-même l'avez rappelé : nous avons modifié par arrêté le barème kilométrique, créé un chèque énergie de 100 euros destiné aux 5 800 000 ménages les plus fragiles, ainsi qu'une prime inflation du même montant dévolue à 38 millions de Français, dont 20 millions l'ont déjà touchée – les autres la recevront avant la fin du mois de mars.

**M. Jean-Marie Sermier**. Vous avez engrangé des milliards !

**M. Olivier Dussopt**, *ministre délégué*. Nous avons diminué la fiscalité de l'électricité – sans cette mesure, la facture d'électricité de nos concitoyens aurait augmenté de 40 % au lieu de 4 % –, plafonné le prix du gaz. En tout, l'État a débloqué 15 milliards d'euros pour protéger le pouvoir d'achat des Français. Certains d'entre vous nous accusent d'avoir cramé la caisse ; pourtant, il me semble entendre sur vos bancs que 15 milliards, ce n'est pas assez ! (*M. Marc Le Fur s'exclame.*)

Vous évoquez en outre une hausse de la fiscalité de l'énergie : j'imagine que vous songez à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Au cours du quinquennat, celle-ci aura en tout et pour tout augmenté de 6 centimes, ce qui, rapporté au prix du gasoil et de l'essence, signifie que ce n'est pas elle qui est à l'origine de la hausse de ces derniers. (*M. Pierre Cordier s'exclame.*) En revanche, puisque vous nous appelez à baisser cette taxe, je vous invite à rappeler à Mme Pécresse qu'elle avait négocié avec le précédent gouvernement une hausse de 2 centimes par litre en Île-de-France, seule région où la TICPE soit majorée. Commencez donc par vous appliquer vos propres conseils ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.)

**M. le président**. Avant de lui donner la parole, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Pascale Cesar, devenue députée de la 2e circonscription de Meurthe-et-Moselle le 30 janvier, en remplacement de M. Laurent Garcia. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM.*) Mais je sens qu'il me faut auparavant accorder trois secondes à M. Descoeur...

**M. Vincent Descoeur**. Je vous parle de pouvoir d'achat et vous me répondez « campagne présidentielle » ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Vincent Descoeur](#)

**Circonscription** : Cantal (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4785

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Comptes publics

**Ministère attributaire** : Comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)